



## **Terra Terre, Solutions écologiques**

### **Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle**

Mardi 31 mai 2022 à 19 h

***Salle des habitants, 16 chemin des Pionniers Est, L'Islet***

**Pour la période entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2022**

#### **Étaient présents :**

Ian Chartrand (président), Annick Bourgelas (trésorière), Sylvie Dionne (administratrice), François Lapointe (administrateur), Alexandre Jolicoeur (secrétaire), Virginie Guibert, Joëlle Gendron, Odette Lussier, Marie-Joël Bergeron-Savard, Joëlle Gauvin-Racine, Loïc Lance, Stéphanie Walter, Francis Lachance, Yoan Mantha, Léane Trambly et Dominique Garon.

#### **Ordre du jour présenté :**

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Mot de bienvenue du président
- 3- Nomination d'une personne présidente de l'assemblée et d'une personne secrétaire
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 juin 2019
- 6- Années financières 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022
  - a. Présentation et adoption des rapports annuels
  - b. Présentation et adoption des états financiers
  - c. Remerciements aux bénévoles
- 7- Modification des règlements
- 8- Plan d'action 2022-2023
  - a. Projets du conseil d'administration
  - b. Propositions de l'assemblée concernant le plan d'action et formation de comités
- 9- \*Nomination d'un vérificateur, s'il y a lieu
- 10- \*Approbation des actes des administrateurs
- 11- \*Détermination de la limite du pouvoir d'emprunt
- 12- \*Affiliations à d'autres organismes
- 13- Élections au conseil d'administration
  - a. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'élection
  - b. Mises en candidatures

*Initiales de la secrétaire-trésorière : \_\_\_\_\_*

- c. Vote et élection des administrateurs
  - d. Tirage au sort pour déterminer les mandats d'un an
- 14- \*Mise en place de comités : alimentation locale et orientations stratégiques
- 15- Période de questions
- 16- Levée de l'assemblée

**1- Ouverture d'assemblée**

L'assemblée débute vers 19h30

**2- Mot du président**

Ian Chartrand souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

**3- Nomination d'une personne présidente de l'assemblée et d'un secrétaire**

Il est proposé par François Lapointe que Ian Chartrand agisse en tant que président d'assemblée et qu'Alexandre Jolicoeur agisse à titre de secrétaire. Proposition appuyée par Sylvie Dionne et par Annick Bourgelas.

**4- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Joëlle Gauvin-Racine propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et Odette Lussier appuie la proposition.

**5- Lecture et adoption du procès-verbal du 11 juin 2019**

Ian Chartrand présente les points saillants du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Joëlle Gauvin-Racine, appuyée par Joëlle Gendron, propose l'adoption du procès-verbal.

**6- Années financières 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022**

**a. Présentation et adoption des rapports annuels**

Ian Chartrand résume les événements ayant eu lieu pendant cette période et invite Joëlle Gendron à expliquer les démarches menant à l'implication des MRC de Montmagny et de L'Islet dans la sauvegarde du marché de proximité :

- Demande au programme Proximité du MAPAQ : subvention de 50 000\$ obtenue ;
- Demande au Fond d'aide au rayonnement des régions: aide financière de 155 000 \$ sur 3 ans se terminant au 31 décembre ;
- Investissement des MRC en termes de temps et d'énergie en plus de l'achat d'un camion de livraison par la MRC de Montmagny ;
- Joëlle Gendron nous dit que le marché a une bonne réputation auprès des élus de la MRC de Montmagny et que c'est ce qui explique leur support.

Odette Lussier explique la situation difficile (2019) dûe entre autres au roulement du personnel (3 coordonnatrices en quelques mois) et au refus d'une subvention importante.

Ian Chartrand présente ensuite les personnes impliquées dans l'organisme depuis 2019 et salue l'importante quantité de travail réalisée entièrement bénévolement pour l'opération du marché L'Islet-sur-Terre entre juillet et décembre 2019. Il souligne toutefois que la tenue du marché par Terra Terre n'aurait pu se poursuivre davantage, compte tenu de la situation financière de l'organisme ainsi que de son manque d'employé.es et d'administrateurs/trices.

Malgré tout, le travail des bénévoles, ainsi que les partenariats avec la MRC de L'Islet et la MRC de Montmagny ont permis d'assurer la pérennité du marché de proximité. De plus, le marché de Noël 2019 a été un franc succès populaire et financier.

À partir de 2020, l'absence d'employé.es, l'absence d'administrateur.trice affecté.e à la trésorerie, et un CA incomplet et avec peu de continuité avec le précédent ont contribué à l'arrêt des activités publiques de l'organisme, particulièrement dans le contexte pandémique.

En 2021, la gestion administrative du passage vers le marché La chèvre et le chou s'est terminée avec un solde positif, permettant de régler la totalité des dettes de l'organisme tout en conservant un fonds de roulement minimal pour la suite des choses. Une demande de financement a alors été demandée conjointement avec la MRC de L'Islet et Les Arrêts Gourmands de Région L'Islet pour un projet de promotion de l'alimentation locale *Les locavores*.

En 2022, une partie du fonds de roulement a été utilisée pour mettre à jour les états financiers des trois dernières années, ainsi que de procéder à un affichage de poste pour le projet *Les locavores*, dont le financement a été obtenu.

Il est proposé que les prochains projets de l'organisme soient choisis suite à une mise à jour de la planification stratégique. Pour alléger la charge du conseil, chacun des projets pourraient être menés par un administrateur ou une administratrice qui serait épaulé.e par un comité de bénévoles externes au CA.

Il est souhaité que le montage financier des projets incluent les coûts des activités de gestion et d'administration qui sont requis, tels que la comptabilité, le local, les équipements, ainsi que l'embauche et la supervision des employé.es. En l'absence d'employé.es affecté.es à la coordination, il est expliqué par Loïc Lance que l'organisme peut rémunérer le.la président.e pour assurer la continuité de l'administration et la recherche de financement afin d'éviter la rupture d'activité qui a caractérisé la période 2020-2022.

## **b. Présentation et adoption des états financiers**

*Initiales de la secrétaire-trésorière : \_\_\_\_\_*

Ian Chartrand fait la présentation appuyée par Annick Bourgelas. Les éléments suivants caractérisent ces années :

- **2019-2020** : Activités courantes du marché L'Islet-sur-terre (opéré par Terra Terre sans employé.es) jusqu'en décembre 2019 et du marché de Noël. Une entente a permis de conserver les profits nets du marché L'Islet-sur-terre de janvier à mars 2020 (opéré par la MRC de Montmagny). L'année se solde par un excédent de 8 610 \$ qui permet d'éponger le déficit de 6 643 \$ de l'année précédente pour terminer avec un bénéfice non réparti de 1 967 \$ au 31 mars 2020.
- **2020-2021** : Terra Terre conserve les profits du marché L'Islet-sur-terre d'avril 2020 (opéré par la MRC de Montmagny), puis les profits des mois suivants étant déposés dans un compte en fiducie (11 000 \$) en attendant la création de l'organisme La chèvre et le chou (en novembre), puis les derniers profits nets sont versés à cet organisme (23 087 \$). L'année se termine avec un excédent de 623 \$ qui s'ajoute à celui de l'année précédente pour un bénéfice non réparti de 2 590 \$ au 31 mars 2021
- **2021-2022** : Aucune activité économique et derniers versements à La chèvre et le chou pour un bénéfice non réparti de 2 481 \$ au 31 mars 2022.

Il est souligné par Ian Chartrand que les états financiers reposent sur le travail réalisé bénévolement par Lise Pelletier jusqu'en février 2020. La suite a fait l'objet d'un contrat accordé à Comptabilité AL (Annie Leblanc) par le CA actuel.

Odette Lussier, appuyée de Joëlle Gauvin-Racine, propose d'adopter les états financiers.

**c. Remerciements aux bénévoles**

Il est proposé et décidé à l'unanimité de l'assemblée de remercier les bénévoles qui ont permis de faire perdurer l'organisme jusqu'à aujourd'hui.

**7- Modification des règlements**

Ian Chartrand explique qu'une assemblée générale extraordinaire se tiendra dans le courant de l'actuelle année financière dans le but de modifier les règlements généraux et sonder les membres pour une planification stratégique.

**8- Plan d'action 2022-2023**

**a. Projets du conseil d'administration**

Au cours de la prochaine année, le C.A. se propose de :

- i. Mettre en œuvre le projet de promotion de l'alimentation locale "Les locavores" ;
- ii. Organiser des activités de mobilisation auprès des membres et de la population ;

*Initiales de la secrétaire-trésorière : \_\_\_\_\_*

- iii. Amorcer une planification stratégique (diagnostic et orientations), dont la détermination de la suite pour le marché de Noël.

**b. Proposition de l'assemblée concernant le plan d'action et formation des comités**

- i. Virginie Guibert se propose d'organiser un 5 à 7 ;
- ii. Odette propose que les communications de l'organisme soient revues.

**c. Adoption du plan d'action bonifié par ces membres (ajout)**

Virginie Guibert propose, appuyée par Francis Lachance, d'adopter le plan d'action bonifié. Certains membres présents font part de leurs intérêts pour s'impliquer sur divers comités :

- Francis Lachance se propose de participer au comité Locavore
- Léane Tremblay, Joëlle Gauvin-Racine, Joëlle Gendron, Marie-Joël Bergeron Savard, se proposent de participer au comité de planification stratégique

**9- Nomination d'un vérificateur (s'il y a lieu)**

Il est expliqué par Annick Bourgelas qu'une vérification des états financiers par un comptable agréé peut être requise pour certains programmes de subvention d'envergure. Toutefois, un tel exercice peut coûter plusieurs milliers de dollars.

Marie-Joëlle Bergeron Savard propose de mandater le C.A. pour évaluer le besoin d'une telle vérification et de mandater un vérificateur le cas échéant.

**10- Approbation des actes des administrateurs**

Il est proposé par Stéphanie Walter et appuyé par Odette Lussier d'approuver les actes des administrateurs pour la période couverte par l'actuelle assemblée.

**11- Détermination du pouvoir d'emprunt**

Ian Chartrand rappelle à l'assemblée que l'organisme a une marge de crédit de 5 000 \$ et une carte de crédit, les deux ayant un solde nul.

Il est proposé de conserver la marge de crédit et de limiter la carte de crédit à 500 \$ par Virginie Guibert et appuyé par Odette Lussier.

**12- Affiliation à d'autres organismes**

Terra Terre, Solutions Écologiques est membre de la TRESCA (Table Régionale en Économie Sociale de Chaudière-Appalaches).

L'assemblée autorise le CA à devenir membre d'organismes s'il le juge opportun.

L'approbation de l'affiliation avec la TRESCA ainsi que l'autorisation à devenir membre d'autres organismes sont proposées par Joëlle Gauvin-Racine et appuyées par Francis Lachance.

### **13- Élection du conseil d'administration**

#### **a. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'élection**

Virginie propose Dominique Garon comme présidente d'élection et Joëlle Gauvin-Racine comme secrétaire. Appuyé par Odette Lussier.

#### **b. Mises en candidature**

- Ian Chartrand est proposé par Odette Lussier
- Alexandre Jolicoeur est proposé par Sylvie Dionne
- Annick Bourgelas est proposée par Odette Lussier
- Francis Lachance est proposé par Stéphanie Walter
- Sylvie Dionne est proposée par Virginie Guibert
- Yoan Mantha est proposé par Ian Chartrand
- Marie-Joël Bergeron Savard est proposée par Ian Chartrand
- Stéphanie Walter est proposée par Virginie
- Odette Lussier est proposée par Sylvie Dionne

Il est noté que Francis Lachance n'étant pas membre depuis 15 jours, les règlements généraux ne permettent pas qu'il soit élu par l'assemblée générale. Toutefois, il est proposé qu'il assiste à la prochaine rencontre du conseil d'administration qui aura alors le pouvoir de le nommer administrateur, s'il y a lieu.

#### **c. Vote et élection des administrateurs**

Les personnes suivantes acceptent d'être candidats et sont élues à l'unanimité par l'assemblée :

- Ian Chartrand
- Alexandre Jolicoeur
- Annick Bourgelas
- Yoan Mantha

#### **d. Tirage au sort pour déterminer les mandats d'un an**

Puisque les derniers administrateurs désignés par l'AGA ont été élus il y a plus de deux ans, il est proposé par Ian Chartrand de tirer au sort quels mandats auront une durée d'un an et lesquels auront une durée de deux ans, tel que prévu aux règlements généraux pour la première année de fondation de l'organisme.

Odette propose que le CA traite de cette question à sa prochaine rencontre. Appuyé par Joëlle Gauvin-Racine.

### **14- Mise en place d'un comité alimentation locale et orientation stratégique**

Sujet traité précédemment au point 8c.

### **15- Période de question**

Aucunes questions supplémentaires.

*Initiales de la secrétaire-trésorière : \_\_\_\_\_*

**16- Levée de l'assemblée**

Odette Lussier propose la levée de l'assemblée vers 21h30.

*Je certifie que le présent procès-verbal a été adopté par résolution de l'assemblée générale annuelle le \_\_\_\_\_ 2023 comme étant conforme aux discussions et aux décisions de la rencontre du 31 mai 2022.*

\_\_\_\_\_  
*Annick Bourgelas, secrétaire-trésorière*

----- *Fin du procès-verbal* -----

*Initiales de la secrétaire-trésorière : \_\_\_\_\_*